

# MONTARNAUD

Magazine d'information de la ville de Montarnaud

Trimestriel N°11 - Juillet, août, septembre 2024

# MAG'



Ville de  
Montarnaud



VIVRE  
L'ÉTÉ À  
MONTARNAUD

# SOMMAIRE

## 3 Edito

## 4 Dans l'actu

Une double inauguration  
Impôts fonciers  
Toilettes publiques  
École maternelle  
Rénovations  
Énergies renouvelables

## 6 En chantier

Construction de 28 logements  
Nouveau lotissement  
Renouvellement de canalisations  
PLU  
Maison des jeunes  
Terrain de foot / city park  
Cave coopérative  
Les katchouks

## 10 Cadre de vie

Entrée de ville  
Démocratie participative  
Environnement

## 12 Solidarité

Ecrivain public  
Mémoire des anciens  
Restos du cœur  
Secours catholique

## 14 Portrait

Le château de Montarnaud  
Gabriel Pantel Jouve

## 16 Vie associative

Dong shu  
Scrabble  
Muaythai 34  
Body taekwondo  
Club taurin

## 18 Jeunesse

Jeux olympiques  
Expo photos  
Jeunes électeurs  
MLJ  
Les jardins littéraires  
Rentrée scolaire  
Animal totémique

## 21 Culture

## 22 Parole à

## 23 Retour en images

## 24 Agenda



## N° 11 - 2024

Magazine Trimestriel de la ville de Montarnaud  
Directeur de la publication : Jean-Pierre Pugens  
Responsable de la publication : Laurence Durand  
Crédits photos : Ville de Montarnaud - Laurent Arnaud.  
AdobeStock.  
Conception et réalisation : Imprimerie BSF  
Imprimé à 2100 exemplaires sur papier certifié PEFC

Retrouvez toutes  
les informations  
de votre commune  
sur nos réseaux sociaux :



[www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/](https://www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/)



<https://instagram.com/villemontarnaud>



# ÉDITO

Bonjour,

C'est l'été, le temps des vacances, des retrouvailles et des déplacements en tous genres. Je vous souhaite d'en profiter autant que possible pour continuer à soutenir la vitalité de notre commune.

Des dates particulières sont à retenir :

- Le 13 juillet le traditionnel feu d'artifice accompagné d'un bal
- Le 14 juillet le dépôt de gerbe et l'apéritif offert par la mairie
- Les 15, 16 et 17 août, notre fête votive
- Le 24 août, le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Montarnaud

Durant cet été, l'équipe municipale continuera à mettre son énergie à votre service pour faire du village un lieu où l'on se sent bien, où le vivre ensemble se concrétise par le biais des animations et du développement des infrastructures.

La période qui s'achève a vu l'aboutissement de :

- L'aménagement de l'entrée de ville, côté route de Montpellier,
- L'agrandissement de l'école maternelle et la création sur place de l'ALSH Ouistitis,
- La création de la Maison des associations, agréable, bien située et à la devanture exceptionnelle, œuvre d'un artisan local,
- La création d'un pump track et du plateau sportif.

Seront réalisés dans le courant de l'été :

- L'accès à la Plaine des Sports avec la mise en place d'une aire de repos, d'une aire de jeux pour enfants et une aire de street work out,
- La circulation douce provisoire sur l'avenue de Montpellier, l'avenue Gilbert Sénès et l'avenue d'Argelliers,
- La réhabilitation de la statue de la République et celle du monument aux morts,
- La préparation du chantier de l'opération de démolition partielle de la cave coopérative,
- La préparation du chantier de réfection de l'entrée de ville, côté route de Saint Paul.

L'équipe municipale travaille et travaillera à donner une réalité aux ambitions et à la vision défendues par le programme sur lequel vous nous avez donné mandat.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée pour échanger lors des réunions de quartiers les 14, 21, et 28 septembre, les 5 et 12 octobre 2024.

Bon été et bonnes vacances à vous toutes et tous.  
Bien à vous.

Jean-Pierre Pugens

# ACTU

## UNE DOUBLE INAUGURATION

Deux nouveaux équipements ont été inaugurés officiellement le 20 avril 2024 en présence de Mme Morère vice-présidente du Conseil Départemental de l'Hérault et de Mr Soto Président de la CCVH, Conseiller Départemental.

**La première inauguration est celle d'un terrain de sport** (un terrain de hand et deux de basket) situé dans la Plaine des sports entre le collège et le bassin de rétention. Le terrain est réservé aux élèves du collège pendant les périodes scolaires.

Le reste du temps, il est dédié aux Montarnéens.

Des problèmes de fréquentation ont été déjà malheureusement rencontrés : utilisation de vélos et trottinettes sur le plateau. Nous rappelons que cette pratique y est interdite, réservée au Pump track, conçu à cet effet.

Préservez et respectons ces nouveaux équipements sportifs.

**Coût du plateau :**

**380 000€**

**totalemment financé par le Conseil Départemental**

**La seconde, concerne la Maison des associations** (une salle multi activités en rez-de-chaussée, deux salles à l'étage).

**Coût de la maison des associations :**

**560 000€**

**dont 100 000€ de subvention du Conseil départemental.**



## IMPÔTS FONCIERS COMMUNAUX

Le conseil municipal du 18 mars 2024 a voté le budget de la commune pour l'exercice 2024. Lors de ce conseil, **la majorité municipale** (l'opposition s'était abstenue) **a voté la non augmentation de l'impôt foncier communal (le taux restant à 48,27%).**

Si vous constatez une augmentation du chiffre global de votre impôt foncier, cela est dû en grande partie à l'augmentation de la base (votée par l'État) et les augmentations des taux d'autres collectivités.

## LA COMMUNE SE DOTE D'UN WC PUBLIC

### Une nouvelle promesse tenue

En service depuis fin juin, ce module toilette utilisable aussi par les personnes à mobilité réduite (PMR) est installé à proximité de l'association Espoir pour un Enfant. Il s'agit d'un préfabriqué en structure métallique en inox anti-vandalisme, doté de lave-mains et sèche-mains automatiques et d'un système de nettoyage automatique du sol. L'aspect extérieur est formé d'une matrice en bambou, la toiture et la façade peuvent être végétalisées.

**Livraison et pose : 28 600€**

**Montant total de l'ouvrage : 49 600 € (terrassement, dalle du socle)  
financés par des fonds communaux.**





# ÉCOLE MATERNELLE

## Fin des travaux

Les travaux se sont terminés le 15 mai dernier et l'inauguration a eu lieu le 15 juin. La logique est désormais rétablie.

L'accueil du périscolaire est réalisé dans des conditions optimales. L'ALSH des Ouistitis est positionné dans l'emprise de la maternelle et donne accès à des équipements extérieurs, des jeux adaptés à l'âge des enfants.

Cette extension d'une surface totale de 430 m<sup>2</sup> comprend :

- 1 classe de 60 m<sup>2</sup>
- 3 salles d'activités de 130 m<sup>2</sup> au total
- 2 dortoirs de 30m<sup>2</sup> chacun
- 1 salle de repos destinée au personnel de 30m<sup>2</sup>
- 1 bureau périscolaire de 13 m<sup>2</sup>
- 4 blocs sanitaires ainsi que les locaux techniques nécessaires.

A ces travaux, s'ajoute l'aménagement complet de la cour intérieure boisée. Les travaux de plantation seront complétés lors du troisième trimestre pour des raisons d'économie d'eau. Cette cour sera plus sécurisée car il n'y a pas de visibilité depuis l'extérieur. Cette nouvelle configuration de l'école permet qu'une classe redevienne un dortoir et que la pièce qui remplissait cette fonction se transforme en deux salles RASED (atelier spécialisé pour le soutien de certains enfants).

Afin de réduire la chaleur en période estivale, des brises soleil ont été installés pour les classes exposées. A souligner que le réseau de canalisation eau froide/eau chaude sera repris en vide sanitaire courant août 2024. Puisque qu'aucune réserve n'avait été effectuée à la livraison de l'opération 2015. La charge financière des ces travaux de canalisation sera supportée par la commune.

**Le coût de cette opération : 1 750 000€**

**Subvention de l'État : 409 060€**

**Subvention du CD34 : 120 000€**

**Subvention de la CAF : 258 000€**

**Projet urbain partenarial : 300 000€**

**Soit un total de : 1 087 060€, environ 62%**

**Participation de la commune : 663 000€, environ 38%**

Les enfants vont s'approprier les nouveaux locaux pour les vacances d'été et à la rentrée de septembre pour le périscolaire.



# RÉNOVATIONS

De la statue de la République et du Monument aux morts.



L'année 2024 marque le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de la France et de Montarnaud (cérémonie prévue le 24 août à 18h30, route de Montpellier).

Un devoir de mémoire, envers tous les soldats et civils qui ont péri, mais aussi la joie de célébrer, tous ensemble, la liberté retrouvée grâce à eux.

Dans ce cadre, la statue de la République située devant la nouvelle maison des associations, va être rénovée (mise en peinture monochrome 3 couches, dorure sur lance, lauriers, table). Les travaux sont prévus à la mi-juin afin d'être terminés pour la cérémonie du 14 juillet 2024.

Le Monument aux morts sera également remis en état (sablage et préparation du support, fonte de la statue, mise en peinture 2 couches candélabre, obus, lettres). Les travaux sont prévus au mois de juin et juillet 2024.

# ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 sur l'accélération du déploiement des énergies renouvelables confère aux collectivités locales un rôle important dans l'implantation des projets. Tous les types d'énergies renouvelables sont concernés : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydro-électricité, le biogaz, la géothermie...

Montarnaud a dû identifier des zones d'accélération propices aux installations d'énergies renouvelables afin de définir des priorités pour contribuer aux objectifs nationaux.

C'est après concertation avec la population en décembre 2023, que la commune a désigné les lieux prioritaires pour l'implantation de tels projets. Il s'agit de zones proches de la centrale électrique Tamareau et de l'autoroute.

C'est dans ce secteur, situé sur des parcelles privées proches de la centrale, que la société Voltalia a développé un projet d'agrivoltaïsme qu'elle a présenté en commission urbanisme.

Le conseil municipal du 29 avril 2024 a émis un avis favorable qui permet à la société porteuse du projet d'entamer la phase d'étude de faisabilité et de se rapprocher des différentes autorités comme la Direction Départementale des Territoires et de la Mer dont elle devra obtenir l'aval. Cette phase durera de 3 à 5 ans.

Ces installations, bien que prévues sur du foncier privé, s'accompagneraient de contreparties financières pour la commune.

# EN CHA



## CONSTRUCTION

### De 28 logements

Ils seront situés sur le terrain attenant au Super U, propriété du Département. Le chantier a été lancé dans le courant du mois de mai 2024 par Hérault Logement.

Quatorze mois seront nécessaires pour la réalisation de l'ouvrage, avec une entrée pour les futurs occupants prévue en septembre 2025.

Caractéristiques de ce bâtiment composé de quinze T3 et treize T2 :

- 11 logements labellisés Habitat Senior Service (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage, 7 T3 et 4 T2).
- 8 logements habitat inclusif (personnes souffrant d'un handicap, 3<sup>ème</sup> étage, 5 T2 et 3 T3).
- 1 logement réservé à une personne à mobilité réduite (1 T2).
- 8 logements familiaux (5 T3, 3 T2).

Cette nouvelle résidence sociale sera dénommée « **L'arbre de vie** ».

Le CCAS contactera les personnes âgées vivant dans un logement devenu trop grand en résidence HLM, afin de leur en proposer un dans cette nouvelle résidence équipée d'un ascenseur. Cela pourrait ainsi libérer un logement plus adéquat pour accueillir une famille.

## NOUVEAU LOTISSEMENT

### Bois du Château.

La société Hectare a déposé en 2021 une demande d'aménagement pour la création d'un lotissement sur la commune, le lotissement du

Suite à l'instruction minutieuse de cette demande, une autorisation a été délivrée pour la création d'un lotissement de 28 maisons individuelles, ainsi qu'un bâtiment collectif de 10 appartements sociaux.

Cette autorisation a été donnée avant les restrictions sur les nouveaux permis imposées par la SAUR du fait des déficits en alimentation en eau sur la commune.

Ces habitations ont donc, de fait, été autorisées et comptabilisées dans les besoins en eau de la commune. Les discussions sur les aménagements des réseaux, ainsi que l'augmentation des coûts de matières premières ont retardé le début des travaux.

Ceux-ci devraient débuter en septembre 2024 pour s'achever aux alentours de l'été 2025. Les premiers permis de construire seront alors délivrés et les premières installations devraient être possibles en 2026.



# NTIER...

## EAUX USÉES ET EAU POTABLE : renouvellement de canalisations

D'importants problèmes dus à la vétusté des installations ont été rencontrés sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées situés rue de l'Horloge et du Château. Après divers échanges avec les services de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, responsable de l'entretien des réseaux, il a été envisagé la réfection complète des canalisations, depuis la partie haute de la rue du Château jusqu'au raccordement de la rue des Pins.

Eu égard à la forte déclivité de ces voies et à la faible largeur des espaces, il est envisagé de reprendre la voirie avec une adaptation à l'accès pour les véhicules et les piétons.

Nous profitons de la présence du bureau d'études « Traverses » qui réalise les travaux de réfection urbaine des voiries pour nous faire des propositions d'aménagement.

L'accès sera difficile, voire impossible pendant la durée des travaux pour les riverains. L'équipe municipale organisera des rencontres pour les informer des modalités de mise en œuvre.

Le traitement des eaux pluviales de toute la zone haute du village sera réalisé pendant ces travaux afin d'orienter une partie du flux vers la Mosson sans passer par la rue de la Traversette et la place au bas de la Grand rue.



## PLU : la révision se poursuit.

Pour rappel, le PLU est le plan local d'urbanisme qui détermine la politique d'urbanisation de la commune pour les 10 ans à venir. La phase de travail sur le zonage et l'écriture du règlement est désormais ouverte.

L'élaboration du diagnostic du territoire, achevée en 2022, a permis d'identifier les grands enjeux qui caractérisent la commune et conditionnent son développement.

Ce diagnostic a constitué une base de réflexion pour l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), débattu en Conseil municipal en avril 2023. Ce PADD vise à exposer le projet communal au travers d'axes de développement définis et affirmés par les élus, et notamment à éviter l'étalement urbain et protéger les espaces naturels existants.

Les élus commencent désormais à se pencher sur l'élaboration des outils réglementaires du PLU :

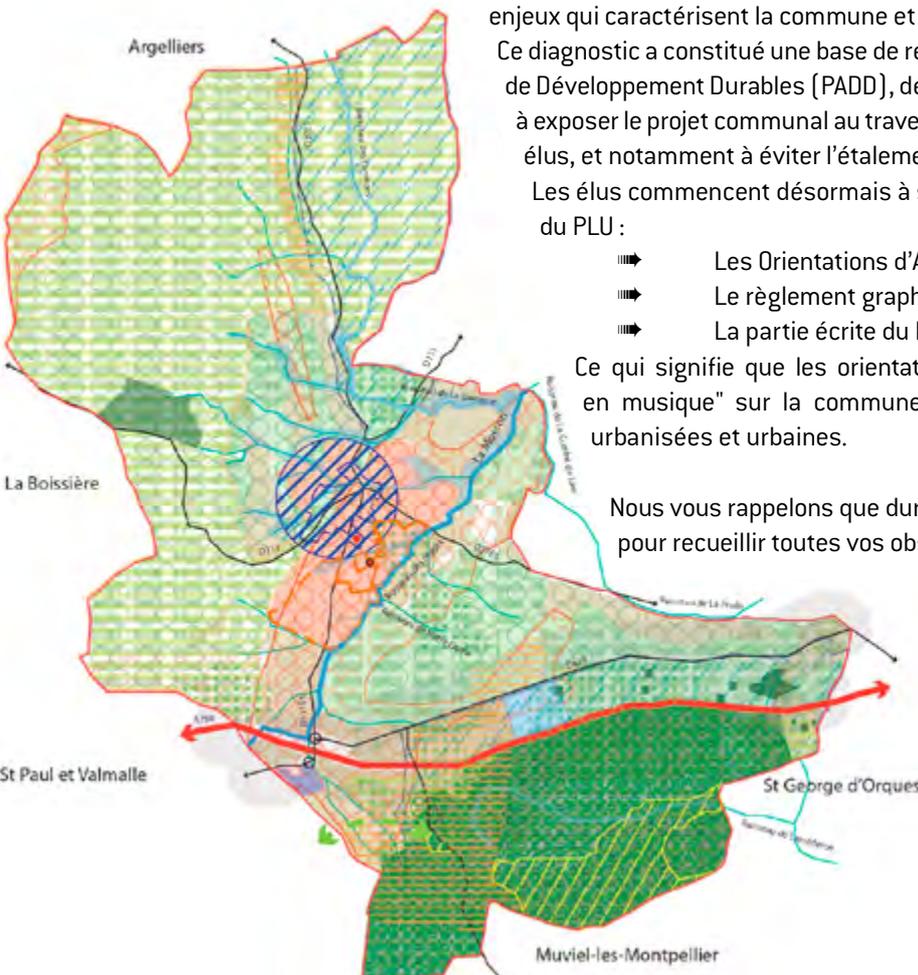
- ▣ Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- ▣ Le règlement graphique (le plan de zonage)
- ▣ La partie écrite du PLU.

Ce qui signifie que les orientations définies dans le PADD, sont désormais "mises en musique" sur la commune en déterminant les zones agricoles, naturelles, à urbanisées et urbaines.

Nous vous rappelons que durant toute cette phase un registre est ouvert en Mairie pour recueillir toutes vos observations et demandes.

N'hésitez pas à demander à l'accueil le registre afin d'y inscrire vos observations.

Vous trouverez également des panneaux qui permettent d'expliquer les phases de cette révision du PLU.



# EN CHA



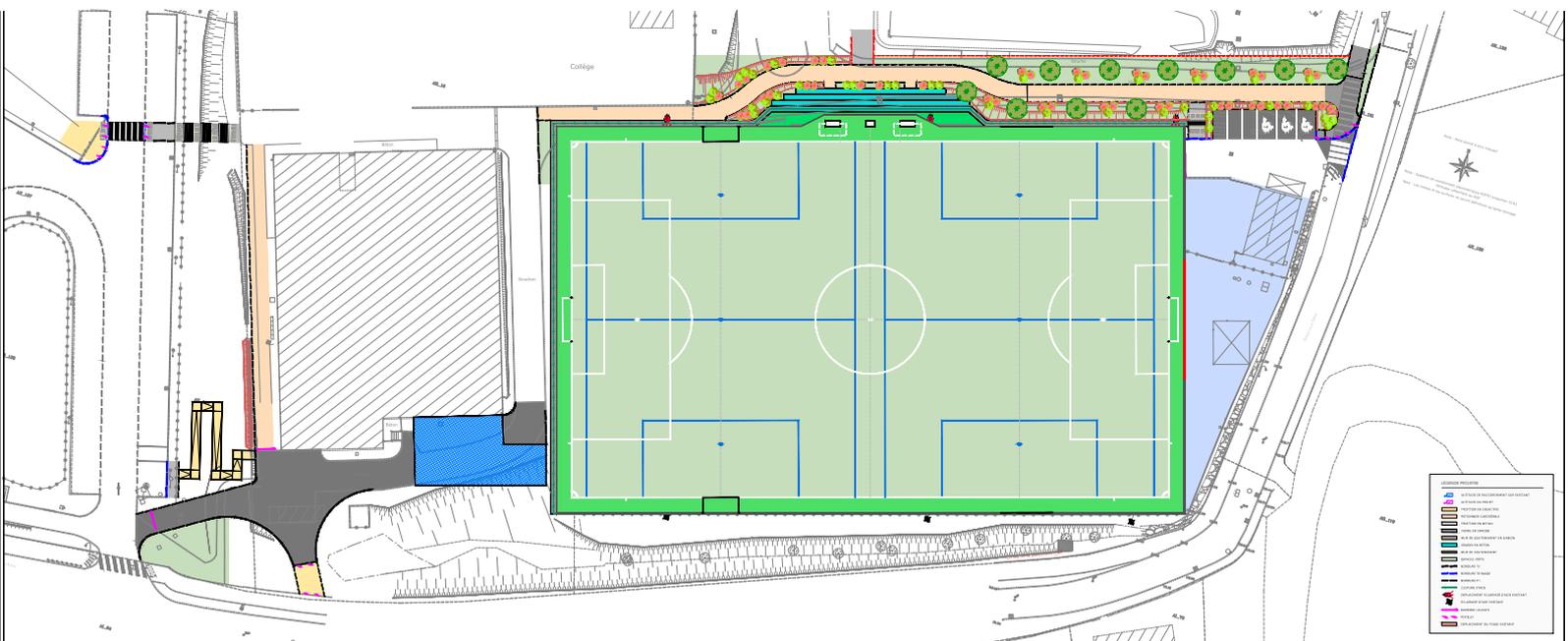
## MAISON DES JEUNES

Placée entre le collège et la Plaine des sports, ce bâtiment offrira aux adolescents montarnéens, un nouvel espace d'accueil adapté pour les nombreuses activités encadrées par nos animateurs.

Le permis de construire a été déposé, l'appel d'offre lancé et le démarrage des travaux est prévu le 1<sup>er</sup> octobre 2024, pour une durée d'environ un an. La date de livraison est prévue pour août 2025.

Cette réalisation clôture ainsi la première partie du plateau sportif. La Municipalité étudie la mise en place d'une fresque élaborée avec l'ALSH ados, sur le mur limitrophe avec le Collège.

## TERRAIN DE FOOT / CITY PARK



Les études pour l'agrandissement du terrain de foot et la réalisation des vestiaires sont en cours.

En ce qui concerne le **foot**, l'agrandissement du terrain serait réalisé vers le gymnase et l'ancienne route d'accès.

Les vestiaires seront prévus en partie haute du terrain adossés au gymnase (les parents pourront ainsi récupérer les enfants par la voie qui longe le gymnase en se garant sur le parking de la maternelle).

Le côté nord du bâtiment pourrait être destiné au club house du handball, les espaces hand et foot ayant des entrées distinctes.

Les vestiaires actuels du foot seront transformés en club house football, une partie, (accessible par l'extérieur uniquement) à des WC publics. L'espace clos actuel sera affecté au club de foot qui en aura l'usage exclusif. Les préfabriqués actuellement en place seront retirés.

Le **city park** sera implanté dans l'actuel skate park, au droit du plateau sportif. Cet ouvrage devrait être réalisé avant la fin de l'année.

Il va de soi, que l'accès des services de secours au gymnase sera reconsidéré.

Des informations plus précises vous seront communiquées dans le prochain Mag, en fonction de l'avancement du projet.

# NTIER...

## CAVE COOPÉRATIVE

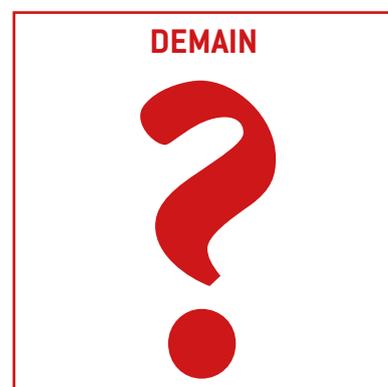
L'appel d'offres pour la démolition partielle de la cave et des cuves situées à l'intérieur du bâtiment est lancé.

Le choix de l'entreprise s'effectuera entre juillet et août. Si les financements attendus sont au rendez-vous, les travaux pourraient commencer en septembre prochain pour une durée de 7 mois, concomitamment à la signature de l'acte d'échange de la cave coopérative. Les travaux préparatoires imposeront la démolition et la reconstruction de la toiture. L'aspect final sera identique à celui d'aujourd'hui.

L'appel d'offres pour le choix du maître d'œuvre qui s'occupera dans une première tranche de la mise en place du centre social, de la salle polyvalente et des espaces extérieurs, sera lancé en septembre 2024 et le choix réalisé en novembre 2024.

Si les financements attendus sont débloqués, le début des travaux pourrait être programmé pour juillet 2025.

Dès que les plans de la version définitive seront prêts, une information technique et financière vous sera communiquée.



## LES KATCHOUKS

### Travaux

Les ALSH Ouistitis vont trouver leurs nouveaux locaux à la maternelle.

L'espace libéré (90m<sup>2</sup>) sur l'école élémentaire va être réaménagé pendant les vacances d'été pour accueillir les ALSH Katchouks. Les locaux seront ainsi mis à disposition au 1<sup>er</sup> septembre.

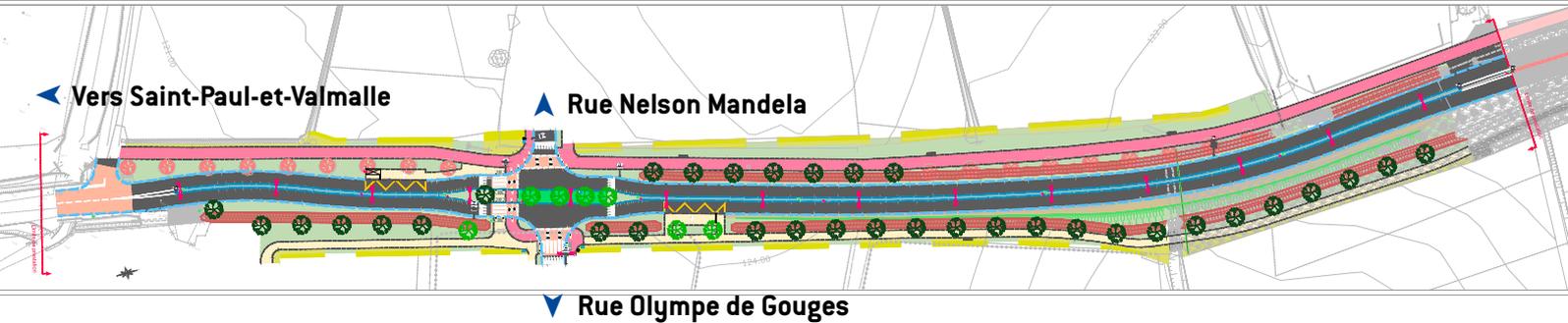
L'un des deux préfabriqués utilisés pour la transition sera enlevé et libérera de l'espace sur la cour. L'étape suivante sera le réaménagement du local Ados (toujours situé à l'école élémentaire), qui partira à la maison des ados proche du Pump Track et du collège.

Pour cet été, les accueils de loisirs s'effectueront à la maternelle et au gymnase. Le périscolaire à la rentrée de septembre sera en service à l'école élémentaire.



# CADRE DE VIE

Vers Montarnaud ►



## ENTRÉE DE VILLE

Comme déjà évoqué, l'entrée de ville (Route de Saint Paul) sera reprise depuis le panneau signalant l'entrée de ville (200 m après la déchèterie) jusqu'à la jonction aménagée au droit de la résidence sociale des Lavandières.

### Les travaux comprendront :

- L'aménagement de deux voies séparées par un terre-plein central. Ces voies seront réduites en largeur pour ralentir la vitesse qui y sera limitée à 30km/h.
- La piste cyclable existante sera reprise et le revêtement refait à neuf.
- De l'autre côté de la voie de circulation, une piste douce (piétonne reliera le contournement piéton de la ZAC, le long du ruisseau des Mages, jusqu'au rond-point de l'Arbre de vie) Vous pourrez alors contourner la ZAC sur une piste protégée.
- La plantation et l'éclairage, de part et d'autre de la voie, accompagneront l'ouvrage.
- Enfin le croisement des rues Nelson Mandela et Olympe de Gouges avec la route de Saint Paul sera réorganisé. Il deviendra possible de traverser uniquement à pied ou en vélo par un plateau traversant.

L'appel d'offres a été lancé fin juin 2024 pour un démarrage des travaux en septembre de cette année, et sur une durée d'environ huit mois.

### Le chantier se réalisera en deux phases :

- La première « route fermée » (déviation par la rue Nelson Mandela) depuis le croisement des rues Nelson Mandela et Olympe de Gouges avec l'avenue de St Paul, jusqu'au rond-point du collège.
- La seconde avec un alternat, depuis l'entrée de ville jusqu'au croisement des rues Nelson Mandela et de l'avenue de Saint Paul.

**Coût de l'opération estimé à : 912 000€**

**Subvention du Conseil départemental : 357 000€**

**Subventions demandées à la Région et à l'État.**

**Une participation de la ZAC Nexity sera affectée à la part communale.**



# SOLIDARITÉ

## ÉCRIVAIN PUBLIC

### Depuis le mois d'avril

Adeline Ollier, écrivain public de l'association l'Encrier intervient une fois tous les 15 jours (semaine paire de 14h00 à 17h00 le lundi) à la maison des associations.

Elle propose des actions d'accès aux droits et médiation administrative.

Accueil, information, orientation, rédaction des courriers de recours aux administrations, conseils, démarches administratives sont ses principales missions lors de cette permanence : « *Mon rôle est de guider et accompagner le public dans ses démarches administratives, de favoriser les liens avec les institutions et faciliter l'insertion et l'autonomisation des personnes* » explique Adeline Ollier.

Cette aide gratuite est destinée à tout public, et concerne tout type de supports : version papier ou dématérialisée, aide aux personnes ressortissant étranger...

Gratuit sur rendez-vous :

**Tél. : 04 67 67 30 50**  
**[adelineollier@orange.fr](mailto:adelineollier@orange.fr)**



## MÉMOIRE DES ANCIENS

### Ateliers



Stimuler la mémoire des anciens par la prise de parole. C'est l'objectif du projet mené en partenariat avec le CCAS, la bibliothèque, les membres du Conseil des Sages et l'autrice montarnéenne Eni Ell, également médecin gériatre et passionnée d'histoire.

La base de discussion « *est la véritable histoire de mes ancêtres de la révolution française à la seconde guerre mondiale. Grâce aux écrits que m'ont laissés mon grand-père et mon arrière-grand-mère. Cette action intergénérationnelle est basée sur la réminiscence. L'objectif est de faire travailler la stimulation cognitive, la confiance en soi et les liens avec les autres* » explique Eni Ell.

La première séance était sur le thème du mariage et a suscité beaucoup d'intérêt de la part des participants, à l'image de Danielle :

« *J'avais envie de connaître la vie du village à cette période et de rencontrer d'autres habitants* ».

Même enthousiasme de la part de Marie-Anne, Janine, Yvette, ou encore Françoise, Montarnéenne depuis plusieurs années. Interactif et convivial, cet atelier a permis à chacun de témoigner de son histoire personnelle et d'échanger sur les us et coutumes selon les pays et contextes.

# LES RESTOS DU CŒUR

## Collecte



Comme chaque année, les Montarnéens ont largement répondu à l'appel des Restos du Cœur pour la collecte nationale de début mars.

L'organisation mise en place dans les locaux de Super U a permis de collecter 5 palettes de nourriture et produits d'hygiène, qui sont ensuite distribués gratuitement aux familles nécessiteuses.

L'équipe de bénévoles du centre Restos de Montarnaud remercie chaleureusement les nombreux donateurs, ainsi que Super U et son personnel, qui accueillent gentiment chaque collecte annuelle.

Merci aussi à l'association des commerçants de Montarnaud qui a pris l'initiative d'organiser, avec grand succès, une collecte au profit des Restos, fin 2023 et toujours dans les locaux de Super U.

Grâce à l'ensemble de ce type d'initiatives, aux dons des particuliers et des entreprises, aux aides de l'Europe, de l'État et des Collectivités Territoriales, au spectacle des Enfoirés, et surtout à l'implication de ses 70 000 bénévoles, l'association des Restos peut poursuivre depuis 35 ans son activité caritative nationale.

Le centre de Montarnaud fonctionne toute l'année dans les locaux préfabriqués de l'avenue Font Mosson, aimablement mis à disposition par la Municipalité.

Les familles qui rencontrent des difficultés, temporaires ou plus durables, y sont accueillies et écoutées chaque mardi après-midi.

Contact :

[ad34.montarnaud@restosducoeur.org](mailto:ad34.montarnaud@restosducoeur.org)  
ou 04 67 55 98 46



ENSEMBLE  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL

## SECOURS CATHOLIQUE

### Écoute et partage

Une antenne du Secours Catholique a ouvert ses portes en avril dernier à Montarnaud. Dans le local de la paroisse derrière l'église, une équipe de sept bénévoles assurent les permanences le lundi de 10h00 à 12h00 et le jeudi de 15h30 à 17h30.

« *Nous avons souhaité créer un lieu de rencontre et de partage ouvert à tous pour rompre l'isolement des habitants du village* » explique Anne Sophie Lauray, la déléguée départementale, lors de l'inauguration.

Une pause conviviale et de partage en toute simplicité : ici la porte est ouverte à chacun autour d'un café, pour des échanges, des confidences. Les personnes selon les cas peuvent également solliciter des aides spécifiques : financières, matérielles, alimentaires...

Pour la vice-présidente Pierrette Arnier, « *Toutes nos actions ont pour vocation de créer du lien social, prévenir l'isolement, pour que les personnes reprennent confiance en elle. Confiance, participation, partage, accueil, sont les mots au cœur de nos préoccupations* ».

Michel est l'un des bénévoles : « *On accueille et on essaie d'inciter les personnes à s'ouvrir. Notre rôle est de les accompagner dans leurs recherches, d'aider à l'amélioration de leur vie et d'accompagner en équipe, on passe du « je » au « nous » ! Mais à la base, tout le monde peut venir !* ».

Pour la prise de rendez-vous :  
**06 03 19 90 45**





# PORT

## Le château de Montarnaud ouvre ses portes !



**Pour sa première année d'ouverture à la visite guidée, le château recevra cet été deux visites par jour, uniquement sur réservation. L'argent perçu servira à entretenir et à rénover le domaine.**

Dominant la plaine des sources de la Mosson, ce château est l'un des plus anciens du Bas-Languedoc, mentionné dès le XI<sup>e</sup> siècle, il a connu une histoire mouvementée, il fut reconstruit au XIV<sup>e</sup> siècle, assiégé et en partie détruit pendant les guerres de Religion, avant d'être reconstruit au XVII<sup>e</sup> siècle. Malgré les diverses reconstructions, il a gardé son visage ancien avec la plupart des fortifications, et son église castrale romane datée du XII<sup>e</sup> siècle, la chapelle Notre-Dame du Fort, propriété de la commune. Véritable château fort médiéval, présentant un bâtiment rectangulaire principal, le monument possède quatre tours et une cour carrée intérieure. Les propriétaires du site : la famille De Turenne (une continuité de lignée depuis la fin du 12<sup>ème</sup> siècle). Le château a été classé monument historique en 2015 dans son intégralité. **Brenda Donn-Byrne et sa sœur Luisina** sont les propriétaires du château. Visite guidée avec Brenda :

*« Le château, dans son intégralité, est le fruit d'une élaboration progressive dont l'élément le plus ancien est une fenêtre géminée du 11<sup>ème</sup>/12<sup>ème</sup> siècle située au 1<sup>er</sup> étage. Il semble avoir été maintes fois remanié tout en conservant des parties anciennes : au rez-de-chaussée dans la salle à manger une cheminée et un escalier datant du 15<sup>ème</sup> siècle. Au 1<sup>er</sup> étage, le décalage de niveau de la fenêtre géminée laisse penser que l'étage n'était pas ce qu'il est aujourd'hui ».*

On doit l'apparence actuelle du château à son arrière grand-oncle, Sosthène Paul de Turenne qui fut diplomate en poste au Japon à Washington, Athènes, au Saint-Siège, à Rio de Janeiro, puis consul de France au Cap de Bonne Espérance, à Dublin, Québec, Budapest et enfin ministre plénipotentiaire :

*« La façade est a été remaniée à son initiative au début du XX<sup>ème</sup> siècle dans un style néo médiéval : deux tours carrées ont été ajoutées ainsi qu'un donjon. Même si de mariage en mariage de fils en fille le nom des propriétaires a changé, le château a toujours été conservé dans la même famille sans jamais être vendu ».*

### Une vie vouée au château et à ses vignes

En 1978, Brenda avait 22 ans quand elle s'est installée au sein des murailles familiales

*« C'est une longue histoire, quelque chose qui me dépasse. Je suis juste un maillon et n'ai jamais eu aucun doute, le château est dans la même famille depuis 800 ans. J'ai plus l'impression de lui appartenir que l'inverse ».*

Brenda et le château ne font qu'un, enfant, elle y passait toutes ses vacances, elle raconte avec passion une série d'anecdotes :

*« Nous avions au château, le seul para tonnerre du village et quand j'avais 11 ans, j'ai croisé une boule de feu ! On avait l'impression que le château allait exploser ! »*

Dans une des pièces du château, désormais utilisée en cave, elle raconte son origine :

*« La justice seigneuriale était une sorte de justice de paix extrêmement utile pour les habitants car elle leur permettait de régler leur différend sans avoir besoin de se déplacer plus loin. Un juge seigneurial, qui était généralement un avocat ou un juge de Montpellier, venait régulièrement siéger au château afin de trouver une solution à leur désaccord ».*

Et enfin pour les amateurs de cocktails, l'un des membres de sa famille, le comte Camillo Negroni, voyageur polyglotte est à l'origine du célèbre Negroni, à Florence en 1919.



### Une ouverture au public pour obtenir des fonds

Brenda casse le mythe de la châtelaine, elle est consciente de vivre dans un château mais un tel édifice nécessite un lourd investissement financier pour son maintien en état et sa rénovation. Présentant une superficie de 400 m<sup>2</sup> au sol sans les tours, le château est vétuste et n'est pas habité dans sa totalité car certaines parties n'ont ni eau ni électricité

*« Et l'hiver, il fait 4 ou 5 degrés dans les couloirs. C'est merveilleux de vivre dans du beau, mais il y a un côté frustrant, il y a mille choses que je voudrais faire, comme la façade par exemple. L'urgence, c'est le toit qui a été refait en 1984, il faudrait un drone pour passer au-dessus des tours. Ici, on réfléchit en termes de générations : ma mère avait rénové la toiture dans les années 1980, pour que ça tienne trente à quarante ans ».*

### Châtelaine, vigneronne et amoureuse des animaux

Brenda est agricultrice depuis 41 ans, *« J'avais auparavant 15 hectares de vigne avec mon mari, je n'ai gardé qu'une parcelle de subsistance ».* Entre le château, ses vignes et ses animaux, Brenda a une vie bien remplie ! Résolument sensible et humaine, elle a 4 chiens, 3 chats et un perroquet, et pour les visites son message est clair :

*« Les visiteurs peuvent venir avec leur animal, nous trouverons une solution, il est hors de question, qu'il reste enfermé dans une voiture en période de forte chaleur ! ».*

Brenda souhaite proposer à la vente des photos du château, et mettre en place une petite boutique avec des produits locaux : miel, savon, poivre ...

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 25 août, du jeudi au lundi : à 10h. et à 14h.**

**Fermé le mardi et le mercredi**

**Tarif : 7,50€ par personne, gratuit pour les moins de 10 ans.**

**[Espèces et chèques uniquement]**

**Les animaux sont les bienvenus.**

**Contact : 06.51.90.73.04**

# RAITS



## Gabriel Pantel Jouve : le basket, la passion d'une vie.

Natif d'Alès, ce trentenaire pratique le basket avec son frère depuis l'âge de 7 ans. Il a grandi à Saint-Gély-du-Fesc où il a pu assouvir sa passion au sein du club de basket.

*« J'ai passé le diplôme d'arbitrage, j'étais donc coach et joueur quand j'étais au lycée. Ce sport m'a permis de prendre confiance en moi et de transmettre ma passion. Le basket m'a également apporté la notion de groupe, l'importance de la solidarité, et le partage des émotions quelles qu'elles soient. J'ai eu la chance de côtoyer un technicien de renom, Nicolas Vierre qui m'a transmis sa passion ».*

A 18 ans, il lance son propre média sur le basket français avec Sylvain Lautié, l'un des trois entraîneurs français à avoir gagné une coupe d'Europe et entraîneur de l'équipe pro de Montpellier à la fin des années 90.

*« J'ai toujours voulu être journaliste, car passionné d'actualité en général, de basket et de cinéma. J'ai donc fait l'école de journalisme à Tours puis j'ai suivi un cursus universitaire au Canada, puis au Kentucky à Louisville ».*

Un parcours qui lui a donné la possibilité de rencontrer beaucoup de monde et de créer le site internet <https://www.bebasket.fr/> et ainsi se démarquer sur l'actu du basket français, aujourd'hui 1<sup>er</sup> média sur cette thématique ! Son concept :

*« On s'intéresse au basket et aux Français du basket ! Nous sommes désormais cinq à travailler au sein du média ».*

Avec 700 000 licenciés en France, il suit le développement de la discipline, propose des comptes rendus des matchs, réalise des interviews, suit les jeunes générations...

A la fin de ses études aux USA, il revient en France, achète une maison à Saint-Gély-du-Fesc et tout naturellement se rapproche à nouveau du club de basket de la commune qui l'avait pris sous son aile lorsqu'il n'avait que 16 ans.

*« Lorsque je suis revenu, le club végétait un peu avec 150 adhérents et nous sommes passés à 270 licenciés puis 320. Nous sommes intervenus dans les écoles de la commune et nous avons pu ainsi ramener pas mal d'adhérents. Il y a deux moments d'accroche à ce sport : les enfants très jeunes et l'adolescence ! C'est un sport cognitivement très riche avec une prise de décision rapide, dans un espace-temps réduit et qui nécessite beaucoup de mobilité ».*

Gabriel en plus d'être journaliste, a pu faire de sa passion un métier et ne compte pas en rester là.

Depuis 2021, il habite Montarnaud avec son épouse et souhaite créer une

association de basket sur la commune, un désir qui l'a toujours animé.

*« Le basket ne vient pas forcément aux gens, mais c'est un sport où il se passe beaucoup de choses, tout le monde est impliqué avec des changements d'émotions constants. Ça va vite, c'est un sport de mains très créatif, le côté américain et culture urbaine a beaucoup aidé aussi ».*

Homme de projet comme il aime se définir, Gabriel a rencontré des professeurs d'EPS du collège, des élus, et a même distribué dans les boîtes aux lettres des Montarnéens l'esquisse de son projet :

*« Cela passera par la création dans un premier temps d'une association en extérieur, en basket 3/3. L'idée est de constituer une école pour les 7/11 ans et aussi pour les pré-ados et ados. Et dans un second temps, par la création d'une association. Ma femme Camille, entraîne et joue aussi ».*

Il espère proposer un créneau d'entraînement pour la rentrée, organiser des stages découverte pendant les vacances scolaires et même peut-être un créneau adultes le samedi matin.

*« Mon but ultime est d'avoir une structure privée dans le basket, car je ne donnerai pas toute ma vie à l'associatif. J'envisage cette structure de manière écologique avec notamment des panneaux photovoltaïques ».*

Mais pour l'instant, son agenda est plus que chargé, il attend avec son épouse un heureux évènement

pour le mois d'août et va couvrir les Jeux Olympiques !



**Pour tous renseignements sur la future association, vous pouvez contactez : Gabriel Pantel Jouve par mail [gabriel.pantelj@gmail.com](mailto:gabriel.pantelj@gmail.com)**



# VIE ASSOCIATIVE

## DONG SHU

### Corps et esprit



L'association Dong Shu a été créée en 2012 et compte actuellement environ 80 adhérents. Elle propose du Tai Chi Chuan, du Qi Gong et de la méditation.

Mental, santé et bien-être, travail sur soi, relation avec son propre esprit sont les maîtres mots de ces disciplines enseignées par Bruno Sanier :

*« Le tai chi est plus mental, il faut concentrer l'attention sur le geste. Il s'accompagne de la pratique des armes : épée, sabre, double bâton et d'un travail en duo qui nécessite et développe l'équilibre et l'agilité. Le Qi Gong est plus axé sur un travail d'ouverture des méridiens et de la libre circulation de l'énergie dans le corps par le mouvement ».*

Ces deux pratiques sont très complémentaires, elles apportent une sérénité et un développement complet du corps et de l'esprit.

*« Les objectifs principaux du Qi Gong et du Tai Chi Chuan sont la santé, le bien-être et la vitalité. Notre logo est représenté par un pont, qui se veut le lien avec d'autres enseignants afin de permettre à l'élève de partir d'un point qu'il ne connaît pas à un point qu'il maîtrise ».*

#### Qi Gong

Mercredi : 16h00/17h00

#### Méditation

Mercredi : 17h00/18h00

#### Tai Chi Chuan

Mardi : 9h00/10h30

Lieu : Salle des fêtes

**06.26.71.14.84**

**associationdongshu 34@gmail.com**

## SCRABBLE

### Initiation



Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive les élèves des 7 classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire ont bénéficié d'une initiation au Scrabble avec un cycle d'une dizaine de séances réparties tout au long de l'année.

La formule Duplicata élimine la part de hasard du jeu classique avec des tirages identiques pour chaque joueur. Lundi 13 mai, les 180 élèves, répartis en paires, se sont affrontés amicalement en 2 tournois de 10 coups à la salle des fêtes. Les joueurs du club de Montarnaud ont assuré la logistique avec l'aide d'arbitres officiels venus de Montpellier. Le ministère de l'éducation nationale et la fédération française de scrabble ont signé une convention permettant aux élèves de profiter de cette riche activité. Le scrabble permet ainsi aux élèves de mobiliser leurs connaissances à travers une activité ludique. Au-delà des compétences en orthographe, en vocabulaire, en conjugaison et en mathématiques pour le calcul des points et la place à trouver cette activité permet vraiment d'apprendre en s'amusant.

Au CM1, c'est la paire Célia Rivière et Chams Bourzika qui a remporté le tournoi. Au CM2, c'est le champion départemental Léo Pioch associé à Alicia Rigal qui recevront le trophée début juillet lors de la remise des prix officielle. Ils devancent de quelques points Angéla Trouche et Callista Launay qui a représenté Montarnaud à la finale du championnat de France qui a eu lieu le 18 mai à Paris.

**Inscription - Laurent Arnaud 06 22 56 16 51**  
**arnaud.mayotte@wanadoo.fr**

# MUAYTHAI 34 MONTARNAUD

## Club de boxe thaïlandaise



Fondé en 2021 par Ismael Aiada, poursuit cette année sa 3ème saison avec 65 adhérents et 5 éducateurs pour les encadrer. Le club est affilié à la Fédération Française de Kick boxing, Muay thaï et Disciplines Associées (FFKMDA) qui regroupe 1200 clubs en France et plus de 60 000 licenciés. Les valeurs du club reposent sur les principes fondamentaux de la boxe thaïlandaise : le respect, la discipline, la détermination, le courage, la maîtrise de soi et le fair-play.

### La boxe Thaïlandaise

Également connue sous le nom de Muay Thai, c'est un sport de contact caractérisé par l'utilisation des poings, des pieds, des coudes et des genoux qui implique puissance, technique et condition physique.

### Notre Engagement

Le club s'engage à offrir un enseignement de qualité et une initiation à la boxe thaïlandaise aux enfants et aux adolescents. Les cours se déroulent à la Halle des Sports, sur 4 créneaux hebdomadaires. « *Notre ambition est de transmettre, en toute sécurité et de manière ludique, les fondamentaux des sports de contact : techniques de frappe, de défense, déplacements et condition physique. Bien que la pratique de loisirs constitue la majeure partie de notre activité, nous aspirons également à former des talents prometteurs pour la compétition* ». Pour répondre à la demande, nous envisageons d'ouvrir un nouveau créneau 100% adulte pour la saison à venir. Nos objectifs pour la saison prochaine

- Participer à des compétitions et des interclubs.
- Proposer des séances à des publics aux besoins particuliers.
- Organiser des événements de sensibilisation sur des problématiques sociales.
- Soutenir des causes sociales et organisations caritatives,
- Collaborer avec les écoles ou les centres éducatifs.

**Inscription - 06 69 02 48 95**

**Site web : [www.muaythai34.com](http://www.muaythai34.com)**

# BODY TAEKWONDO

## Cours GRATUITS

**Tout l'été,  
les lundis de juillet et août  
de 19h00 à 20h00  
au terrain de tambourin.**  
Prévoir un tapis de sol ou une serviette.

**Inscriptions :  
Jessica Daynes-Santino  
au 06 61 92 59 50**



## FÊTE VOTIVE 15,16,17 août

**Organisée par le Club Taurin et la Mairie  
Programme prévisionnel**

### Jeudi 15

- 12h00 : Bénédiction des chevaux (ABRIVADO)
- 13h00 : Hommage à F. VIGNE
- 13h15 : Remise des clés de la ville + apéritif du Maire avec animation : ADELANTE Mixte Gipsy
- 15h00 : Concours de boules
- 18h00 : Bandido
- 19h00 : Apéritif avec animation
- 20h15 : Départ de l'église vers la vierge « Procession »
- 21h00 : Encierro
- 22h00 : DJ Philippe DUVAL et Fiesta Loca

### Vendredi 16

- 12h00 : Abrivado
- 13h00 : Apéritif avec animation musicale
- 15h00 : Concours de boules
- 18h00 : Bandido
- 19h00 : Apéritif avec animation
- 21h00 : Encierro
- 22h00 : Orchestre EFFERVESCENCE

### Samedi 17

- 12h00 : Abrivado
- 13h00 : Apéritif animé par Les Mobil'hommes
- 15h00 : Concours de boules
- 16h00 : Toro paille ou toro piscine
- 18h00 : Bandido
- 19h00 : Apéritif avec animation
- 21h00 : Encierro
- 22h00 : DJ

# JEUNESSE

## LES JEUX OLYMPIQUES

### A l'école élémentaire



A l'occasion des jeux olympiques de Paris, l'école a organisé sa semaine olympique du 29 avril au 3 mai.

L'occasion de faire des apprentissages en lecture, histoire, éducation civique et EPS. Tous les élèves ont travaillé sur ce projet, notamment sur la création d'anneaux, de discours, chansons, fabrication de la flamme...

L'objectif était de pouvoir transmettre les valeurs des JO. *« La semaine a été rythmée par un réveil sportif tous les matins, la découverte de différentes disciplines sportives, des travaux dans les classes autour de thématiques spécifiques, pas de compétition mais une exploration des valeurs liées au sport et à l'événement »*, explique Bénédicte Voisin, la directrice de l'école élémentaire.

Lors de la cérémonie de clôture de la semaine olympique, vendredi 3 mai, les 420 élèves de l'école élémentaire Font Mosson et leurs enseignants se sont réunis dans la cour de l'école, pour réaliser une photo aérienne des anneaux olympiques, formés par les élèves, accompagnés pour leur plus grande surprise de la Mascotte.

### Dans la commune



Le samedi 1<sup>er</sup> juin, l'esprit de l'olympisme a soufflé sur la commune. De nombreuses associations sportives ont défilé depuis la mairie jusqu'à l'esplanade.

Beaucoup de montarnéens étaient présents pour cet événement et ont pu assister à des démonstrations et tester ainsi différentes disciplines sportives. L'élue aux festivités, Monique Teissier soutenue par les deux conseillers municipaux Nora Abbadoui et Xavier Surriray, a remis des récompenses honorifiques aux sportifs mais aussi aux bénévoles, qui dans l'ombre, permettent à nos jeunes de se hisser au niveau départemental, régional et même national, à l'image du club Sport Gym Montarnéen, avec de jeunes gymnastes devenus championnes de France.

L'esprit de Pierre de Coubertin planait tout au long de cet événement, avec un partage de valeurs communes. Merci à tous pour ce moment convivial.

## PHOTOS Exposition



Un an de travail a été nécessaire pour les élèves des classes de CM1 et CM2 pour exposer leurs œuvres photographiques à la salle des fêtes. Le fil conducteur : les jeux olympiques. Un beau projet réalisé avec Zoom Photo Club qui a guidé les élèves sur la technique photographique, la lumière, le cadrage...

Les meilleurs clichés ont été récompensés par des coupes.

# JEUNES ÉLECTEURS

## Cérémonie de citoyenneté

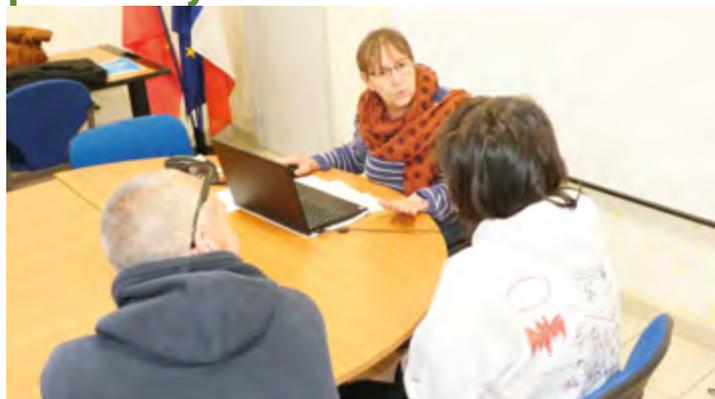


Remise solennelle des cartes d'électeurs aux jeunes adultes à la salle du conseil en Mairie.

Loane, Lucas ou encore Sirine ont reçus leur carte par le premier adjoint au maire Pierre Carrière qui les a enjoint à ne pas négliger l'importance de voter « *le vote est un droit, mais aussi un devoir* ».

# UN COUP DE POUCE

## pour les jeunes de 16 à 25 ans



La Mission Locale Jeunes du Cœur d'Hérault accompagne tous les jeunes afin qu'ils deviennent acteurs de leur parcours.

« *Notre objectif est de communiquer aux jeunes des informations, de leur prodiguer des conseils et de les orienter. Permis de conduire, logement, emploi, loisirs, aides financières, culture, sport, formations, accès aux soins... Les champs d'action sont très variés, nous avons même à disposition une psychologue en appui pour toute demande* » explique Isabel Segato, Conseillère en insertion professionnelle à la MLJ.

Permanences gratuites les jeudis matin (1 jeudi sur 2)  
en salle du conseil à la mairie. De 8h30 à 11h30

**Contact pour rendez-vous au 04.67.54.91.45**

# LES JARDINS LITTÉRAIRES

## Intergénérationnel et fédérateur



Un projet multi partenariats entre l'école élémentaire, l'ALSH ados, avec le soutien du conseil des sages, du service technique communal, de la Mairie et de l'association les Jardins de Tellus. L'objectif était d'embellir les jardinières situées sur la terrasse de la bibliothèque.

### Un travail complet

Séances de recherche à la bibliothèque sur les plantes répondant aux critères de jardin sec, plantation d'espèces vivaces accompagnée de la création d'étiquettes sur les panneaux par les élèves de classes de CM1/CM2, décoration des bacs sur la thématique de la terre, des galeries souterraines et de leurs animaux occupants par les jeunes de l'ALSH Ados :

Emie, Donia, Laureline, Margot, Lucas, Jilyan ou encore Axel ont travaillé sur ce projet : « *Nous avons d'abord posé des questions sur le street art et le graff, leurs différences, ce qui est légal, et ensuite on nous a appris à utiliser des bombes de peinture et les pochoirs. Nous avons travaillé sur l'idée de transparence avec les bacs, la terre et on a fait plusieurs croquis pour avoir une idée définitive de chaque jardinière* ».

La bibliothèque est donc embellie par ces jardinières porteuses de messages poétiques, vous pouvez dorénavant vous prélasser sur des chaises longues avec votre ouvrage préféré.



# JEUNESSE

## RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025



❶ **Pour tous les nouveaux arrivants ou pour une première rentrée scolaire** nous vous rappelons les démarches pour le portail famille : Pour inscrire votre enfant aux services cantine/garderie/ALSH pour la rentrée de septembre 2024/2025 :

Créer un compte sur : [montarnaud.portail-familles.app](http://montarnaud.portail-familles.app)

- Renseigner votre foyer.
- Bien fournir tous les documents obligatoires.
- Renseigner le régime alimentaire de votre enfant.
- Renseigner le régime de la famille ainsi que le numéro d'allocataire correspondant (CAF, MSA)
- Imprimer la fiche sanitaire de liaison, puis la remplir, la signer et la déposer sur le portail ou en mairie avant le 31/08/2024.

### ❷ **Pour les personnes qui ont déjà un compte :**

Il est nécessaire et obligatoire de mettre à jour votre compte.

- Vérifier vos coordonnées et les informations enfant dans votre compte portail.
- Joindre impérativement la nouvelle attestation scolaire pour chacun de vos enfants scolarisés
- Si une nouvelle vaccination de l'enfant a eu lieu, fournir à nouveau son carnet de vaccination.
- Si un changement d'adresse a eu lieu, fournir un nouveau justificatif de domicile.
- Imprimer la fiche sanitaire de liaison, puis la remplir, la signer et la déposer sur le portail ou en mairie avant le 31/08/2024.

**Les réservations pour septembre seront ouvertes à partir du lundi 15 juillet** (sous réserve que votre compte soit complet validé) \*

*\*Les validations de nouveaux comptes, de comptes modifiés ou d'ajout de document nécessite un délai de traitement par nos services. Ce délai est en général de 7 jours (ouvrés) mais en période estivale ou de forte demande, celui-ci est susceptible d'être rallongé.*

## ANIMAL TOTÉMIQUE

Faites votre choix !



Les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Montarnaud ont travaillé avec leurs institutrices à l'écriture des légendes pour accompagner le choix d'un animal totémique pour la commune.

Ils ont travaillé autour des quatre animaux retenus, à savoir :

- Le taureau
- Le bélier et le mouton
- Le sanglier
- Les 3 boucs

Vous pouvez découvrir leur travail sur le site de la Mairie :

[www.montarnaud.com](http://www.montarnaud.com)

Votez sur papier libre à apporter à l'accueil de la mairie et/ou envoyez votre choix à :

[service.communication@montarnaud.fr](mailto:service.communication@montarnaud.fr)

# CULTURE

## BIBLIOTHÈQUE

### Boîte retour

À votre disposition devant votre bibliothèque, ayant une petite capacité, son utilisation doit rester exceptionnelle :

- Si la bibliothèque est fermée (sauf fermeture estivale),
- Pour les retours de jeux,
- Pour un petit nombre de documents dont la durée de prêt est dépassée et/ou qui sont réservés.

**Numérique** - Une tablette, une PS4, une Game Boy sont disponibles sur demande.

**Dons** - Un grand merci aux personnes ayant fait des dons à la bibliothèque !

### JUILLET

**Mardi 2 de 19h/22h - Soirée jeux de société.** Trio, As d'or 2024. Vous pouvez également apporter votre jeu. Possibilité de manger son repas tiré du sac.

Pour tous à partir de 15 ans. - Sur inscription

**Mercredi 3 de 15h45/16h45 - Sophro-théâtre** avec Marie Cogan. Jeux courts pour enfants : saynètes, contes joués, mimes, jeux de rôles. Ils utiliseront le corps, le rire, la voix, la respiration. De 5 à 10 ans

**Mercredi 10 de 9h30/12h30 - 14h30/17h - Partir en livre.**

La bibliothèque s'installera dans le jardin de la salle des fêtes, des lectures, des jeux géants y seront proposées. La fabrique anatomique fera voyager dans l'univers de l'autrice Manon Galvier. La confection de bâton de conte, animée par l'Oreille Bavarde, permettra l'initiation ludique à la structure du conte. L'éditeur Benjamins Média proposera ses nouveautés et un atelier tactile parents-enfants (découverte du braille). Atelier collectif d'écriture avec l'autrice Emmanuelle Cabrol et la poésie sera mise à l'honneur par Prisca Otouma.

Une vente de livre sera également proposée.

Inscriptions pour les ateliers.

Lors de la pause de 12h, vous pouvez amener un plat à partager ou simplement votre pique-nique.

**Vendredi 12 de 9h30/11h - Atelier parents/enfants.**

Autour de comptines, de berceuses, avec l'association l'Oreille Bavarde.

**Samedi 13 de 10h30/12h - Jeux de société.**

Avec l'association Homo Ludens Associés. A partir de 2 ans

**Du mardi 16 au vendredi 19 de 14h/17h - Ateliers & co**

Venez créer sur 4 jours un court métrage en stop motion de A à Z. Pour tous à partir de 9 ans - Sur inscription

### AOÛT

**Mercredi 28 de 15h/17h - Atelier réalité virtuelle.**

Venez vivre une intense expérience sensorielle dans un univers virtuel sur PS4. Tout public dès 12 ans

### SEPTEMBRE

**Mercredi 4 de 15h/17h - Atelier réalité virtuelle.**

Venez vivre une intense expérience sensorielle dans un univers virtuel sur PS4 - Tout public dès 12 ans

**Samedi 7 de 10h/13h - Fête des assos** sur l'esplanade,

jeux de société avec l'association Homo Ludens Associés et présence de la bibliothèque de 9h/13h.

**Vendredi 13 de 20h30/23h30 - Initiation jeu de rôle.**

Donjons & Dragons avec Role'n Play.

A partir de 15 ans - Sur inscription

**Samedi 14 de 10h/12h. - Jeu de société. Bang !** De 7 à 97 ans

**Mercredi 18 de 15h/17h - Atelier DIY.**

Apprenez à fabriquer vos produits maison : Emmenez vos contenants. Sur inscription.

**Vendredi 20 de 15h/17h - La face cachée de : Dune.**

Plongez-vous dans l'univers du space opéra culte créé par Frank Herbert. Ados/adultes

**Samedi 21 de 10h30/12h - Jeux de société.**

Avec l'association Homo Ludens Associés. A partir de 2 ans

**Mardi 24 de 19h/22h - Soirée jeux de société.**

FaRaWay, As d'or 2024. Vous pouvez également apporter votre jeu. Possibilité de manger son repas tiré du sac. Pour tous à partir de 15 ans. - Sur inscription

**Vendredi 27 de 9h30/11h - Atelier parents/enfants.**

Autour de comptines, de berceuses, avec l'association l'Oreille Bavarde.

**Samedi 28 de 10h/12h - Initiation aux échecs.**

Fermeture du 26 juillet au 23 août.  
Pour les inscriptions : 04 67 55 48 16

# PAROLE À...

## Tribune de l'opposition

La 1<sup>ère</sup> tribune non publiable (non conforme au règlement intérieur du Conseil municipal)

2<sup>ème</sup> tribune non publiable, transmise hors délais.

Montarnaud Ensemble

## Tribune de la majorité

### Petit rappel

Un espace d'expression est obligatoirement réservé dans le MAG' aux conseillers municipaux, tant de la Majorité que de l'Opposition. C'est le Règlement Intérieur du Conseil Municipal, voté en début de mandat, qui organise les modalités de présentation du texte de ces publications.

Pour ce MAG', l'Opposition voulait publier dans sa Tribune, uniquement son logo des Municipales 2020 et renvoyer les Montarnéens à la lecture de ses écrits sur un réseau social.

Or, si les élus peuvent s'exprimer librement sur « les réalisations et la gestion de la commune » comme le prévoit le Règlement Intérieur, le bulletin d'informations municipales, financé par des deniers publics, n'a pas vocation à faire la promotion d'une organisation politique. C'est pour ce motif que cette Tribune n'a donc pas été publiée dans le MAG n°11

Montarnaudcvous

### DROIT DE RÉPONSE A L'ÉDITORIAL DE JEAN-PIERRE PUGENS CONCERNANT LE MAS DIEU PUBLIE DANS L'ÉDITION MONTARNAUD MAG N° 10 PARUE LE 27 MARS 2024

Dans son éditorial, M. Jean-Pierre Pugens affirme que:

- L'association (Macondo) aurait signé avec l'ancien maire un document (un Bail à construction) une semaine avant la prise de fonction de la nouvelle municipalité.

- La construction de Macondo aurait été réalisée sans permis de construire.

Ces affirmations ne correspondent pas à la réalité des faits, réalité parfaitement connue du maire actuel.

- Ce n'est pas comme maire que monsieur Gérard Cabello a signé le bail à construction avec Macondo, mais en tant que président du SIADE. En effet, la ville de Montarnaud n'a pas la possibilité de donner à bail un projet relevant de la compétence du syndicat.

Le SIADE, syndicat qui regroupe les représentants des quatre communes concernées par le Mas Dieu, la CCI et la Région Occitanie est réglementairement et juridiquement indépendant des décisions de la ville de Montarnaud, la ville ne comptant que pour une.

Début 2019, à l'unanimité, les membres du SIADE ont mandaté leur président pour faire rédiger ce bail à construction par un avocat, puis pour le signer avec Macondo, en toute légalité.

- Contrairement à ce qui est affirmé dans l'éditorial du maire, la mairie de Montarnaud a délivré un permis de construire valant division enregistré le 26 juin 2012 sous le N°034 163 12 000 46. Ce permis qui couvre l'intégralité de l'Ecosite du Mas Dieu, dont, notamment, la parcelle occupée par Macondo, a été transmis au contrôle de légalité du préfet. Ce permis n'a pas été contesté et est donc aujourd'hui définitif.

Gérard Cabello - Ancien maire de Montarnaud - Ancien président du SIADE

### Observations de JP PUGENS Maire :

- L'ancien Maire de Montarnaud reconnaît en sa qualité de Président du SIADE avoir signé un contrat une semaine avant l'installation du nouveau Conseil Municipal.

- Les constructions de MACONDO ont été réalisées sans autorisation d'urbanisme.

## Comptes-rendus des Conseils Municipaux

### Séance du 18/03/2024

#### Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024
- Motion de solidarité avec Macondo à la demande des membres de l'opposition.
- Hérault énergies/adhésion de la commune au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures et de service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.
- Fixation du montant de participation des communes pour les enfants scolarisés en classe ULIS.
- Dénomination de voies.
- Modification du règlement intérieur des marchés de plein air
- Tarification des marchés de plein air et de l'occupation du domaine public à des fins commerciales.
- CCVH /avenant n°1 à la convention relative au service informatique commun.
- Convention entre la commune de Montarnaud et les bibliothécaires bénévoles.
- Hérault énergies/convention d'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement des espaces publics de l'entrée de ville sud.
- Budget principal/approbation du compte financier unique 2023
- Budget principal/affectation du résultat 2023.
- Fixation des taux de fiscalité directe pour l'exercice 2024.
- Vote du budget primitif 2024.
- Autorisation de programme/crédits de paiement 2024/requalification du centre-ville.

- Budget annexe de la ZAC du Pradas/approbation du compte de gestion de clôture.
- Modification de la délibération portant instauration d'un barème des astreintes prévues à l'article L481-1 du code de l'urbanisme.
- Don d'une parcelle à la commune en échange d'une servitude de passage.
- Communication des décisions de maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.

### Séance du 29/04/2024

#### Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2024
- Dénomination de voies.
- Convention de partenariat pour l'organisation du tour de la CCVH le samedi 25 mai 2024.
- Cession d'un garage en sous-sol au 13 allée Jean Moulin.
- Tarifs des locations de matériels et de locaux municipaux.
- Projet de parc solaire du Mas Dieu.
- Extension de l'école maternelle /avenants au marché de travaux.
- Cave coopérative/Modification de la délibération du 15 janvier 2024.
- Transfert de la compétence autorité organisatrice de distribution de gaz à Hérault Énergies.
- Communication des décisions du maire prises en application de l'article L2122-22 du CGCT.
- Travaux de renforcement sur le réseau de distribution publique d'électricité.

# RETOUR EN IMAGES

**Samedi 16 mars**



11<sup>ème</sup> balade historique cévenole.

**22 et 23 mars**



Journées mondiales du théâtre.

**Dimanche 24 mars**



Concert classique en l'église de Montarnaud.

**Jeudi 4 avril**



Musi'spectacle de la Compagnie Paraplu.

**Samedi 27 avril**



Initiation jeu de rôle pour les petits.

**Dimanche 5 mai**



Les messagers du Chemin par la Cie de l'Acteur Pélerin.

**Dimanche 5 mai**



Brocante des commerçants de Montarnaud.

**Mercredi 8 mai**



Cérémonie du 8 mai et dépôt de gerbe.

**Samedi 25 mai**



Relais de la Vallée de l'Hérault.

**Dimanche 26 mai**



Fête de la nature sur l'esplanade.

**Samedi 1 juin**



Montarnaud en action : défilé des associations.

**Vendredi 7 juin**



Fête de la transhumance.

**Samedi 8 juin**



Musiciens en herbe par les élèves de l'école de musique intercommunale.

**Mardi 18 juin**



Cérémonie de l'appel du 18 juin.

# AGENDA

## JUILLET

**Vendredi 5 de 19h00 à 24h00**



**Dimanche 7 à 8h00 à 18h00**

2<sup>ème</sup> tour des élections législatives.

**Dimanches 7**



Réveils Montarnéens  
Dimanches 7, 21 et 28  
à 9h00 sur l'esplanade.

**Samedi 13**



De 18h00 à 24h00  
sur le parking de la maternelle.  
Jeux gonflables pour tous.  
Feux d'artifice tirés du skate park à  
22h45. Animation musicale avec  
l'orchestre LD Events.

**Dimanche 14**



Cérémonie du 14 juillet  
avec dépôt de gerbe à 11h00 devant la  
statue de la république  
Suivie d'un apéritif offert par la mairie  
au jardin de la salle des fêtes.

**Vendredi 26 de 19h00 à 24h00**



**LOTTO NOCTURNE**  
de 19h à 24h

en collaboration avec  
le comité des Fêtes  
Pays Cœur d'Hérault.  
Animation :  
Groupe El. Duende  
Restauration.

## AOÛT

**Du Jeudi 15 au samedi 17**

Fête votive organisée par le club taurin et la  
municipalité.

**Du vendredi 23 au dimanche 1/09**

13<sup>ème</sup> salon artistique montarnéen - Monarc  
Vernissage samedi 31/08 à 18h30  
Salle des fêtes.

**Samedi 24 à 18h30**

80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la France  
et de Montarnaud.  
Route de Montpellier.

**Vendredi 30 de 19h00 à 24h00**



Département de l'Hérault



## SEPTEMBRE

**Samedi 7 de 9h00 à 13h00**

Foire aux associations - Esplanade.

**Samedi 14 de 15h30 à 01h00**

Kermesse des commerçants - Esplanade.

**Samedi 21 et dimanche 22**



Les points de rendez-vous seront dans le jardin  
de la Salle des Fêtes - Inscription obligatoire à  
la Mairie jusqu'au jeudi 19/09 :

**04 67 55 40 84 - contact@montarnaud.fr**

**Samedi 21**

**Départ à 9h00** : Randonnée\* en direction du  
Pioc de Trémoulède par l'association Rando  
Montarnaud sur le Chemin de Saint-Jacques-  
de-Compostelle.

**13h00** : Repas tiré du sac.

**Départ à 14h30** : Balade\* gourmande et  
botanique sur les rives de La Mosson.  
Organisée par l'association Garrigue  
Gourmande.

**21h00** : Spectacle Vivant par le Théâtre  
Populaire Vallée de l'Hérault à la Salle des  
Fêtes. Débrayage. Entrée 5€.

**Dimanche 22**

**11h30** : Concert à la Chapelle Notre-Dame-  
du-Fort. Programme musical par l'École de  
Musique Intercommunale de la Vallée de  
l'Hérault.

**13h00** : Repas tiré du sac.

**14h30** : "Le Trésor des Bardots". Jeu de piste  
familial par Anima Terre. Balade d'orientation  
patrimoniale et exposition photos.

**18h00** : Clôture de la journée.

